

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 22633 Numéro SIREN : 832 423 354 Nom ou dénomination : A.FOFANA
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/12/2020 sous le numéro de dépôt 112804



20201128042019

DATE DEPOT : 29/12/2020

N° DE DEPOT : 112804

N° GESTION : 2017B22633

N° SIREN : 832423354

DENOMINATION : A.FOFANA

ADRESSE : 74 rue d'Aubervilliers 75019 Paris

MILLESIME : 2019

SOCIÉTÉ: «A FOFANA»
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE À ASSOCIÉ UNIQUE
CAPITAL SOCIAL : 500 euros
SIÈGE SOCIAL : 74 RUE D AUBERVILLIERS
75019 PARIS
R.C.S : PARIS : 832 423 354 00014

**Greffé du Tribunal
de commerce de Paris**
Acte déposé le :

30 DEC. 2020

Sous le N° :

112804

PROCÈS-VERBAL

DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE ANNUELLE DU : 04 JUILLET 2020

HEURE : 17 H

LIEU: SIÈGE SOCIAL

Je soussignée Mr Fofana Abdoulaye, agissant en qualité de Président et seul associé de la société
A FOFANA, a pris des décisions ordinaires portant sur les points suivants :

ORDRE DU JOUR :

- Rapport de gestion sur le dernier exercice clos,
- Approbation des comptes et du bilan de cet exercice,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses,

PREMIÈRE RESOLUTION :

L'associé unique, après avoir pris acte du rapport de gestion sur l'exercice clos le : 31/12/2019, approuve les comptes et le bilan de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldent par un bénéfice net comptable de : 81799 euros.

DEUXIÈME RESOLUTION:

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance, décide d'affecter ainsi qu'il suit le résultat de l'exercice :

- Une partie du bénéfice, soit la somme de : 10361 euros compte « REPORT À NOUVEAU »
- La distribution d'un dividende de 142.87 € par parts sociales, ce dividende devant être payé au siège social à compter du 05 JUILLET 2020.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE

Les résolutions adoptées ont fait l'objet du présent procès-verbal, signé, après lecture par la présidente.

Tout porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrais de celui-ci pourra effectuer toutes les formalités requises (de publicité, de dépôt ou autres), notamment auprès du Greffe du Tribunal de Commerce compétent.

Horaire de clôture : 18h.

LE Président :

MR ABDOULAYE FOFANA

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Fcf' with a stylized flourish.

SOCIÉTÉ: «A FOFANA»
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE À ASSOCIÉ UNIQUE
CAPITAL SOCIAL : 500 euros
SIÈGE SOCIAL : 74 RUE D AUBERVILLIERS
75019 PARIS
R.C.S : PARIS : 832 423 354 00014

RAPPORT DE GESTION
DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE ANNUELLE

DU : 04 JUILLET 2020

Je soussignée Mr Abdoulaye. Fofana, agissant en qualité de Président et seul associé de la société A.FOFANA, a pris des décisions ordinaires portant sur les points suivants :

Nous vous avons réuni en assemblée Générale Ordinaire conformément aux Dispositions de la loi et des statuts de notre société à l'effet de vous demander d'approuver Les comptes de l'exercice clos le : 31-12-2019

Pour votre information, j'ai tenu à votre disposition avec le présent rapport, tous les autres documents prescrits par la loi, à savoir :

- Le Bilan,
- Le compte de résultats,
- L'annexe,
- Le texte des résolutions que nous proposons à votre vote,
- et enfin, les statuts à jour de la société.

Aux cours de l'exercice, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net H.T.de : **336649** euros

Le montant des achats de marchandises s'est élevé à la somme H.T.de **0** euros.

Le montant des achats de matières premières et autre approvisionnement s'est élevé à la Somme H.T. de: 181 euros.



Le montant des charges d'exploitation s'est élevé à la somme H.T. de **229556** euros

Y compris la dotation de l'exercice :

- Amortissement, qui s'est élevé à la somme de **319** euros

Nous avons ainsi dégagé un résultat d'exploitation, avant de prendre en compte les produits et les charges exceptionnelles **91 451** euros

Après avoir pris en compte des produits et charges exceptionnels, nous avons dégagé un résultat fiscal de **81799** euros que je vous propose d'affecter au post suivant :

-report à nouveau.....10 299 euros

Qui se trouvera porté à **31 916** euros.

Nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre de l'exercice intéressé.

Avant de terminer ce rapport, je vous précise que notre société a procédé aux Acquisitions suivantes :

Immobilisation corporelle :

- Installations techniques mat. Et out. Industriels : nul
- Matériel de transport : nul

Les cessions au cours de l'exercice sont les suivantes : nul

Après ces précisions, je vous demanderais de bien vouloir approuver les

Résolutions qui vous sont proposées.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le Directeur :

ABDOULAYE FOFANA



Désignation de l'entreprise A FOFANA				Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise 74 rue D'aubervilliers 75019 Paris					
SIREN 8 3 2 4 2 3 3 5 4					
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2				Durée de l'exercice précédent* 1 5	
Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 9					
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
				Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012	
	- Fonds commercial *				
	Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	1 274	030	446
	Immobilisations financières * (1)	040		042	
Total I (5)		044	1 274	048	446
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances Clients et comptes rattachés *	068	32 257	070	32 257
	(2) Autres* (3)	072	540	074	540
	Valeurs mobilières de placement	080	46	082	46
	Disponibilités	084	108 810	086	108 810
	Charges constatées d'avance*	092		094	
	Total II	096	141 653	098	141 653
Total général (I + II)		110	142 927	112	142 481
PASSIF				Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		500
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)		132		
	Report à nouveau		134	20 974	
	Résultat de l'exercice		136	81 799	
	Provisions réglementées		140		
Total I			142		103 273
Provisions pour risques et charges		Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)		172	39 208	
	Produits constatés d'avance		174		
Total III			176		39 208
Total général (I + II + III)			180		142 481
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Fcf

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise ^A FOFANANéant ☐ ***A — RÉSULTAT COMPTABLE**Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 1 2 2 0 1 9

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210			
	Production vendue	Biens		215		214		
		Services*		217		218		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée*				224			
	Subventions d'exploitation reçues				226			
	Autres produits				230			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	336 649		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stock (marchandises)*				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	181		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier..... - immobilier.....)				242	79 330		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243		244	714		
	Rémunérations du personnel*				250	130 467		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	18 546		
	Dotations aux amortissements*				254	319		
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges							
			259		262			
		260						
Total des charges d'exploitation (II)					264	229 556		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	107 093		
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294			
Produits exceptionnels (IV)					290	2		
Charges exceptionnelles (VI)					300	358		
		347						
		348						
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306	24 937		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	81 799		
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. I, le déficit comptable col. 2		312	81 799	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles*			322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	24 937			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997				
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990				
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993				
	Créance report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655		350		
	Dont divers		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643				
			Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645				
			Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647				
			Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	106 736	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356				
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	106 736	372

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - RÉINTÉGRATIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise A FOFANA

[illegible]

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - DÉDUCTIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise A FOFANA

[illegible]

Désignation de l'entreprise : A FOFANA

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	1 274	462		464		466	1 274				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	1 274	492		494		496	1 274				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550	127	552	319	554		556	446		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570	127	572	319	574		576	446		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	I	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
					Court terme*	Long terme			
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧	
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧		
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19% (1)				579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL				596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : A FOFANA

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	326
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.